



DOCUMENT DE PROJET

Intitulé du projet: « Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux »

Numéro du projet:

Partenaire de réalisation¹: MINEPAT (DGPAT; DGCOOP; INS)

Date de démarrage:

Date d'achèvement:

Date du LPAC: 26/07/2018

Description succincte

Le Cameroun envisage la formulation, dans un futur proche, de la stratégie pour l'opérationnalisation de la deuxième phase de la vision 2035 et qui fait suite au document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) 2010-2020. A cet effet, les évaluations successives dudit DSCE ont révélé que malgré une croissance économique relativement robuste au cours de cette période, celle-ci n'a malheureusement pas profité à un plus grand nombre de la population. La pauvreté reste élevée et les inégalités sont de plus en plus croissantes. De plus, l'absence d'une stratégie de financement claire n'a pas permis de mobiliser de manière efficace les ressources pour le financement du développement.

Par ailleurs, les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015 se doivent d'être internalisés dans les politiques et plans nationaux de développement afin de permettre au pays de mettre efficacement en œuvre les objectifs de développement de l'agenda 2030 conformément à ses engagements. Ceci passerait par une stratégie de développement post-DSCE beaucoup plus inclusive.

C'est dans cette optique que le Gouvernement et le PNUD envisagent à travers le présent projet de renforcer les capacités des institutions appelées à piloter ce processus et à produire les documents stratégiques nationaux qui vont nourrir les réflexions et les analyses nécessaires à la planification de la stratégie du développement post-DSCE.

Les résultats attendus du projet sont les suivants : (i) le Gouvernement dispose d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE ; (ii) Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée, et (iii) Les Institutions cibles sont dotées de compétences (techniques et opérationnelles) nécessaires pour promouvoir la coopération Sud-Sud et assurer le suivi de l'efficacité du développement et du partenariat mondial pour le développement durable.

Le projet est d'envergure nationale et les principaux partenaires de mise en œuvre sont le Ministère de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire à travers la Direction Générale de la Planification (DGPAT) qui sera appuyée par la Direction de la Coopération Nord-Sud à la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale, l'Institut National de la statistique (INS), les différentes administrations sectorielles (MINPROFF, MINAS et MINDDEVEL) et les Communes.

¹ Note : Le terme « Partenaire de réalisation » peut être compris également comme « Partenaire de mise en œuvre » ou « Partenaire d'exécution ».

<p>Effet PNUAD/DPP : D'ici 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) dans les zones d'intervention cibles, sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économique.</p> <p>Produit(s) indicatif(s) avec marqueur Genre :</p> <p>Produit 1 : le Gouvernement dispose d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE. (Gen 2)</p> <p>Produit 2 : Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée. (Gen 2)</p> <p>Produit 3 : Les Institutions cibles sont dotées de compétences (techniques et opérationnelles) nécessaires pour promouvoir la coopération Sud-Sud et assurer le suivi de l'efficacité du développement et du partenariat mondial pour le développement durable. (Gen 1)</p> <p>Arrangements de Gestion : HACT</p>	Total des ressources nécessaires :	1 605 000 USD		
	Total des ressources allouées :	TRAC PNUD :	300 000 USD	
		A mobiliser (Non Core)	530 000 USD	
		Donateur :	0	
		Gouvernement :	775 000 USD	
		Apports en nature :		
	À financer :	530 000 USD		

Approuvé par (signatures)

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
SE MONSIEUR ALAMINE OUSMANE MEY	MADAME ALLEGRA MARIA DEL PILAR BAIOCCHI
 <p>Alamine Ousmane Mey</p>	 <p>Allegra Maria Del Pilar Baiocchi Représentant Résident</p>
Date : 11 SEPT 2018	Date : 12 6 SEPT 2018

II. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

1. Le Cameroun s'est engagé à inscrire son processus de développement dans le cadre d'une Vision, dénommée « Vision Horizon 2035 », document à partir duquel est décliné le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la première phase de sa mise en œuvre. Ce document constitue le cadre intégré de référence de l'action gouvernementale sur la période 2010-2020. Sa mise en œuvre passe par l'exécution des projets adossés sur les stratégies que doivent élaborer tous les secteurs de l'économie nationale pour accélérer la croissance, réduire la pauvreté, et acheminer progressivement le pays vers l'atteinte des objectifs du développement durable qui constituent un moyen de promotion du développement humain.

2. Bien que les résultats obtenus soient situés en dessous des objectifs fixés dans sa vision Cameroun 2035, l'économie Camerounaise a connu une croissance soutenue passant de 2,9% en 2010 à 5,8% en 2015. Elle a fait preuve d'une résilience notable face à la baisse du prix du pétrole et au choc sécuritaire dans la sous-région en maintenant sa croissance au-delà de +4% durant les deux dernières années.

3. Toutefois, cette croissance remarquable ne se reflète pas en termes de développement humain, la plupart des populations camerounaises n'en tirent pas pleinement profit. La croissance n'a pas été accompagnée par une baisse significative de la pauvreté. L'indice de la pauvreté ne s'est amélioré que de 2.7 points en 13 ans passant de 40,2% en 2001 à 37,5% en 2014 qui est encore loin de la cible fixée par le DSCE de 28,7% en 2020. La majorité des cibles fixées dans le cadre des OMD n'ont pas été atteintes. Les réalisations en matière de réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle restent loin des cibles fixées. Cette croissance a été accompagnée de la croissance des inégalités. Le milieu rural où habitent près de 60% de la population totale, concentre 90% des pauvres. Et quoique le taux de pauvreté ait connu une légère régression au niveau national, l'incidence de la pauvreté en zone rurale suit une tendance haussière durant les quinze dernières années passant de 52.1% en 2001, à 55% en 2007, pour s'établir à 56.8% en 2014. La perte de recettes budgétaires liée à celle des cours du pétrole survenue en 2015 conjuguée à la politique budgétaire procyclique a conduit à un déficit du solde primaire et la détérioration de la position extérieure.

4. Pour apporter les mesures correctives, le pays a signé un programme économique triennale (2017-2019) avec le FMI. Dans les deux prochaines années, les ajustements se feront davantage par les dépenses que par les recettes. Et dans ce contexte d'ajustement, l'amélioration de la qualité des dépenses est un élément clé pour compenser l'ajustement en volume des investissements publics. Cette amélioration de la qualité de la dépense passe à la fois par une meilleure connaissance du contexte et une compréhension subséquente des enjeux, par des changements anticipés (pré activité) et provoqués (proactivité) et par une amélioration de la qualité de la planification basée sur des données et des résultats de développement fiables.

5. En effet, la qualité actuelle de la formulation des outils de pilotage stratégiques des différentes politiques de développement économique et social, ne favorise pas toujours l'inclusion et ne permet pas un meilleur équilibre dans la redistribution des ressources du pays. En conséquence, elle n'est pas de nature à favoriser un développement durable tel que souhaité et décrit dans la vision 2035 du Cameroun.

6. L'une des raisons est indubitablement la faiblesse/insuffisance des capacités des institutions et acteurs en charge de la formulation et l'élaboration de la stratégie de développement et de la vision 2035 du Cameroun. Le dernier Rapport National de Développement Humain a été élaboré en 2015 et diffusé en 2016 dans le contexte d'une évolution de la situation économique et

sociale, rapide. Dans le même temps la plupart des cadres ayant une solide expérience dans le domaine des analyses prospectives sont progressivement mis à la retraite.

7. D'autre part, on note la forte nécessité d'internaliser les objectifs de développement durable (ODD) dans les politiques et plans nationaux de développement afin de permettre au pays de mettre efficacement en œuvre les objectifs de développement de l'agenda 2030 conformément à ses engagements. Ceci passe par un appui au Gouvernement dans l'élaboration des outils stratégique et opérationnels d'intégration des ODD dans les politiques et de contextualisation de ceux-ci.

8. Par ailleurs, malgré tous les efforts consentis par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, on observe toujours une faible maîtrise des sources et des canaux de financements et des appuis multiformes dont le pays bénéficie de la part de ses partenaires techniques et financiers. Ceci impacte considérablement sur l'efficacité de l'aide public au développement.

9. Les deux prochaines étapes de la mise en œuvre de la vision 2035 devraient mettre successivement l'emphase sur l'élargissement de la politique de redistribution des revenus et le renforcement de l'aménagement du territoire, puis sur la consolidation de la redistribution des revenus et l'inclusion sociale.

10. Pour accompagner le gouvernement dans la formulation de la deuxième phase de sa vision, la production régulière d'analyses approfondies sur la situation du pays s'avère importante pour la mise en œuvre des politiques pertinentes. A cet effet, la collecte, l'analyse et la production des données socioéconomiques et autres statistiques s'avèrent être une nécessité pour l'administration en charge de l'élaboration de cette boussole de développement. Ainsi, la mise en place d'un programme devant appuyer le renforcement des capacités et la production des instruments stratégiques nationaux, se justifie amplement. Ce Programme s'inspire des acquis enrichissants du Programme d'Inclusion Economique et Sociale dans son premier cycle 2013-2017, dont les principaux résultats portent sur :

- la production du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) ;
- La production du Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD);
- La situation de référence des indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable ;
- La production et la diffusion d'un guide d'élaboration du Rapport du Développement Economique du Cameroun (RADEC) ;
- L'élaboration d'un guide d'intégration des dimensions transversales (genre, VIH/Sida, Environnement, Préoccupation des personnes socialement vulnérables –PSV-) dans les stratégies sectorielles ;
- L'élaboration d'un manuel pratique d'intégration des dimensions transversales dans les plans communaux de développement (PCD) ;
- Les formations des acteurs centraux et locaux sur l'intégration des dimensions transversales dans les politiques et plans de Développement ;
- la mise en place des plateformes de dialogue inclusif.

11. Tous ces acquis permettront à travers un renforcement des capacités des acteurs clés, de produire des documents socioéconomiques nationaux (comme le RNDH, le Rapport de Suivi et de mise en œuvre des ODD) de qualité et plus inclusifs. Ces rapports constituent aussi des documents de référence incontournables permettant le pilotage de l'action du Gouvernement et faciliteront la préparation de la formulation de la deuxième phase de la vision 2035 du pays.

III. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

12. En restant centré sur les trois principaux défis susmentionnés, le projet adoptera une démarche participative et synergique pour valoriser les acquis du cycle précédent 2013-2017 et produire des outils d'analyses prospectives et stratégiques devant nourrir les travaux de planification de la deuxième phase de la vision.

13. A cet égard, le présent projet a pour objectif général le renforcement des capacités des institutions appelées à piloter le processus de production des documents stratégiques nationaux qui vont nourrir les réflexions et les analyses nécessaires à la planification de la stratégie du développement post-DSCE.

14. De manière spécifique, il s'agira de a) permettre au Gouvernement de disposer d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE ; b) accompagner le Gouvernement à l'intégration des ODD contextualisés dans les priorités de développement du pays et faciliter leur mise en œuvre, et à renforcer son dispositif de suivi et évaluation des politiques à travers le développement d'outils et de mécanismes de coordination des pratiques professionnelles de l'évaluation des politiques publiques ; c) apporter un appui à la promotion de la Coopération Sud-Sud ainsi qu'à l'efficacité du partenariat au développement. Ces interventions devraient permettre au pays de disposer d'une stratégie inclusive pour la réalisation de la deuxième phase de la vision 2035 intégrant les Objectifs de Développement Durable avec une stratégie de financement claire.

15. Le projet contribuera à la mise en œuvre du CPD 2018-2020, notamment l'effet intitulé : « D'ici 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) dans les zones d'intervention cibles, sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques » et plus spécifiquement le produit formulé tel que suit : « Les institutions cibles sont attentives et redevables aux préoccupations exprimées par les populations (en particulier les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés) et ont amélioré leur qualité de services ». Il contribuera de fait au pilier 4 de l'UNDAF 2018-2020 portant sur la résilience et la sécurité alimentaire auquel contribue le programme pays à travers l'effet susmentionné.

16. Afin de permettre au Gouvernement de disposer d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE, de garantir l'appropriation et la durabilité le projet s'attellera à (i) renforcer les capacités des administrations centrales (la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique –DPPS- et des services déconcentrés du MINEPAT) qui est en charge de la production d'analyse prospectives et de la coordination de l'élaboration des politiques y relatives, de l'INS qui est en charge de la reproduction des statistiques nationales, de l'organisation des enquêtes socio-économiques et des analyses, d'autres administrations pertinentes, ainsi que des collectivités territoriales décentralisées ; (ii) accompagner la production des documents d'analyse stratégique, notamment le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) et les différents rapports socioéconomiques constituant des sources de données, d'informations statistiques et socio-économiques indispensables à la planification de la stratégie de développement post-DSCE de qualité et des plans d'actions sectorielles opérationnelles. Pour ce qui est du cas spécifique du RNDH, son élaboration sous la thématique de la « croissance inclusive » se fera à travers les consultations régionales dans le respect du principe « ne laisser personne de côté ».

17. Pour y parvenir, une démarche concertée et participative sera privilégiée. Sous l'orientation du gouvernement à travers le MINEPAT, il sera question d'identifier les domaines stratégiques cibles et de mettre en place des groupes de travail pour la production de certains rapports statutaires et des études nécessaires à la planification stratégique du développement. Ces documents de référence seront élaborés et validés de façon participative dans le cadre des ateliers et groupe de travail au niveau régional et central. Ces ateliers et groupes de travail seront constitués par le gouvernement à travers les représentants sectoriels, les partenaires au développement, les organisations de la société civile et les experts nationaux.

18. En ce qui concerne l'accompagnement du Gouvernement à l'intégration des ODD contextualisés dans les priorités de développement du pays et la facilitation de leur mise en œuvre, le projet se focalisera sur (i) l'appui pour la prise en compte des ODDs priorités lors du processus de contextualisation dans les documents de stratégie nationale ; (ii) le costing des ODD couplés avec les résultats de l'Evaluation du Financement du Développement qui permettront de formuler une stratégie de financement du document stratégique post-DSCE développé ; enfin, (iii) le développement des instruments de pilotage ainsi que la production des rapports périodiques et les appuis à la mise en place d'une plateforme nationale de suivi multi-acteurs permettront un suivi efficace et participatif de la stratégie et la réalisation des ODD dans l'esprit de la redevabilité mutuelle.

19. Enfin, afin d'apporter un appui à la promotion de la Coopération Sud-Sud ainsi qu'à l'efficacité de l'aide publique au développement, les interventions du projet porteront sur : (i) l'élaboration d'un rapport d'étude sur le mécanisme d'évaluation de la coopération Sud-Sud ; (ii) la capitalisation des expériences en matière d'intégration des ODD dans les politiques nationales des pays du sud, (iii) l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités sur le suivi de l'efficacité de l'aide publique au développement.

20. La mise en œuvre du présent programme nécessite une forte implication des services nationaux qui doivent mettre à disposition les ressources humaines nécessaires pour pérenniser les résultats qui seront obtenus. Cette implication est liée à la contribution intellectuelle des cadres nationaux, mais aussi à une bonne organisation technique. Il s'agira notamment de former les responsables des administrations cibles tant au niveau central que local, de conduire des études et analyses stratégiques, de promouvoir l'appropriation des ODD et d'accélérer leur mise en œuvre ainsi que les échanges d'expériences avec certains pays du Sud.

21. Le PNUD mettra à disposition l'expertise nationale et internationale requise et/ou les outils méthodologiques notamment en ce qui concerne les études et planification stratégiques et l'évaluation des politiques publiques ainsi que les approches adéquates pour la mise en œuvre des ODD.

IV. RÉSULTATS ET PARTENARIATS

Résultats escomptés

22. Le résultat final escompté par le projet est que « Les préoccupations des populations (en particulier les jeunes, femmes et personnes vulnérables) sont prises en compte dans les documents de stratégies et politiques du pays, au niveau national et décentralisé »

23. A cet effet, les interventions du projet seront structurées autour de 03 axes qui suivent :

1. **Axe 1** : Les outils et les éléments d'analyse pour nourrir le document post DSCE ainsi que les mécanismes de coordination pour la pratique de l'évaluation des politiques publiques sont produits et mis à la disposition du Gouvernement ;
2. **Axe 2** : Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée ;
3. **Axe 3** : L'appui à la promotion de la Coopération Sud-Sud et de l'efficacité de l'aide publique au développement est assuré.

Les Principales activités envisagées :

24. PRODUIT 1 : Le Gouvernement dispose d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE et pour l'évaluation des politiques publiques.

Pour accompagner le gouvernement dans la formulation de la deuxième phase de sa vision, la production régulière d'analyses approfondies sur la situation du pays s'avère importante pour la mise en œuvre des politiques pertinentes. Ce produit a donc pour principal objectif de réaliser des analyses prospectives stratégiques et de rendre disponibles des données socioéconomiques et autres statistiques nécessaires aux travaux d'opérationnalisation de la deuxième phase de la vision en cours au sein du MINEPAT. Il sera ainsi principalement question de renforcer les capacités des différents acteurs et de produire certains instruments stratégiques nationaux.

Activité 1.1: *Organiser des sessions de formation et d'échanges d'expériences/outils en matière d'études prospectives (MICMAC, MACTOR, MORPHOL, SMT-C-PROB-EXPERT).* En fonction des besoins conjointement identifiés, les sessions de formation seront organisées,

Activité 1.2 : *Organiser des missions de benchmarking pour le renforcement des capacités en prospective et planification stratégique.*

Activité1.3 : *Apporter un appui à la conduite des études prospectives stratégiques pour nourrir le document post DSCE.* Cet appui pourra être soit en termes d'outils, de méthodologies, d'approches ou de ressources humaines.

Activité1.4 : *Apporter un appui à l'organisation des ateliers de rédaction du document post DSCE.* Suivant l'avancement du processus de rédaction du document, le projet apportera à travers son équipe ou en offrant un expert, une contribution technique adéquate.

Activité 1.5 : *Apporter un appui à l'organisation des séminaires (niveau central et régional) pour la vulgarisation du document de transcription opérationnelle de la Vision (en cours de réalisation au niveau de DPPS) pour une meilleure appropriation.* En collaboration étroite avec le MINEPAT et avec un apport technique et financier, le travail engagé dans ce domaine depuis 2018, sera poursuivi pour finalement Produire et diffuser le Rapport National sur le Développement Humain.

Activité 1.6 : *Produire et diffuser le Rapports sur les indicateurs de Gouvernance, paix et sécurité.* Des données actualisées en matière de gouvernance, sont de plus nécessaires en matière pour la complétude de différents documents.

Activité 1.7 : *Contribuer à la finalisation (validation ou actualisation) des stratégies sectorielles.* La plupart des stratégies sectorielles ont été élaborées il y a bien longtemps et pourtant les données sont importantes pour nourrir l'élaboration de la vision2035.

Activité 1.8 : *Contribuer à la tenue d'une consultation participative dans la région de l'extrême Nord.* La collecte de certaines données ne pourra se faire qu'au niveau du terrain. Dès lors le

PNUD se propose de contribuer à la collecte de données dans cette Région en réunissant le maximum d'acteurs et toutes catégories.

Activité1.9 : *Contribuer à la formulation des feuilles de route du DFA.* Cette évaluation permet de définir clairement les indicateurs macroéconomiques fiables afin de mieux tracer la trajectoire de croissance et de développement.

Activité1.10 : *Participer au suivi de la stratégie du RCP.* Le relèvement précoce et la consolidation de la paix constituent des maillons indispensables dans l'accompagnement des populations dans leur processus de résilience. Cette stratégie devra être suivie et constamment évaluée pour se rassurer que les principaux leviers de la démarche RCP sont pris en compte d'une manière inclusive.

Activités1.11 : *Produire le guide d'évaluation des politiques publiques.* Il s'agit de doter les cadres nationaux d'outils d'analyse et d'évaluation des politiques publiques ; et de former les formateurs des cadres nationaux à la maîtrise des pratiques professionnelles d'évaluation des politiques publiques

25. PRODUIT 2 : Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée.

Ce produit vise principalement la prise en compte des objectifs de développement durable (ODD) dans les politiques et plans nationaux de développement afin de permettre au pays de mettre efficacement en œuvre les objectifs de développement de l'agenda 2030 conformément à ses engagements. Il s'agira principalement de : (i) permettre aux acteurs de disposer de prérequis pour une meilleure appropriation et une meilleure mise en œuvre des ODD ; (ii) former les acteurs de développement (administration publique, municipalités, société civile et secteur privé) du niveau central et local sur les outils leur permettant de comprendre et d'intégrer les ODD dans leurs activités ; (iii) sensibiliser les acteurs de développement et des populations.

Activité2.1 : Apporter un appui au gouvernement dans le cadre de l'intégration des ODD dans le prochain document de stratégie post- DSCE (formation et utilisation du modèle T21 développé par Millénium Institute).

Activité 2.2 : *Développer/actualiser les outils d'intégration des ODD liés aux dimensions transversales dans les plans et politiques.* Il s'agira d'aider à développer les outils pédagogiques et méthodologiques devant faciliter l'intégration des ODD dans les différentes politiques, tant au niveau national que Local.

Activité2.3 : *Contribuer au suivi de l'intégration des ODD dans les politiques.* Sur la base d'un échantillon qui sera défini, le suivi des ODD, permettra de faire une sorte cartographie du niveau d'intégration des ODD.

Activité 2.4 : *Faciliter la mise en place des cadres de concertation pour le suivi des ODD au niveau local et au parlement.* Pour une meilleure prise en compte et intégration des ODD, il est envisagé d'aider à mettre en place des cadres dont le rôle sera de servir de veille et de porteur des processus y afférents.

Activitéc2.5 : *Faciliter l'organisation des conférences débats et les manifestations sportives dans les universités, les associations et établissements scolaires et au sein des organisations de la société civile en vue de l'appropriation des OD.* Ces initiatives permettront de rendre les ODD compréhensibles, accessibles et proches des populations bénéficiaires.

Activité 2.6 : *Renforcer les capacités des acteurs locaux à l'appropriation et à la mise en œuvre des ODD.* A travers des sessions de formation, les acteurs locaux seront imprégnés des outils et techniques ainsi qu'une compréhension adaptée et simplifiée des ODD;

Activité 2.7 : *Réaliser le costing des ODD.* L'intégration et la prise en compte des ODD dans les politiques est désormais une nécessité technique, opérationnelle et stratégique. Cependant cette intégration aurait un coût qui pourrait d'ailleurs s'avérer considérable s'il n'est pas bien maîtrisé et plomber la mise en œuvre de certaines politiques; ce qui justifie le besoin de maîtrise de la charge financière de la prise en compte des ODD afin d'en tenir compte dans la budgétisation.

26. PRODUIT 3 : Les Institutions cibles sont dotées de compétences (techniques et opérationnelles) nécessaires pour promouvoir la coopération Sud-Sud et assurer le suivi de l'efficacité du développement et du partenariat mondial pour le développement durable.

Le Cameroun s'est inscrit dans la dynamique de la rationalisation des ressources et des opportunités de partenariat au développement qui s'offrent à lui tant sur le plan régional qu'international. Il s'agit dans ce produit de développer des instruments de promotion de la Coopération Sud-Sud et du suivi de l'efficacité du développement, pour permettre au Cameroun d'accroître entre autres sa contribution à la mise en œuvre des objectifs nationaux de développement.

Activité 3.1 : *Réaliser un rapport d'étude sur le Mécanisme d'évaluation de la Coopération Sud-Sud.* Le partenariat en général et la coopération Sud – Sud contribuent de façon substantielle dans le processus de développement et pourtant, cet apport est parfois méconnu ou insuffisamment maîtrisé, d'où l'importance de conduire régulièrement une évaluation complète du processus. Pour y arriver, une étude du mécanisme est l'étape indispensable. Cette étude sera réalisée par un consultant expérimenté en la matière.

Activité 3.2 : *Elaborer un plan national de renforcement des capacités sur le suivi de l'efficacité du partenariat au développement.* Il s'agira dans le cadre de cette activité et sur la base de l'étude du mécanisme, de mettre en place un dispositif de renforcement de capacités incluant toutes les formes de renforcements dans une perspective de pérennité. Cette activité sera réalisée par les partenaires et l'équipe du projet avec l'appui d'un consultant.

Activité 3.3 : *Participer aux rencontres internationales et aux séminaires de formation sur la coopération Sud-Sud et sur le partenariat au développement.* Il est reconnu qu'en matière de partenariat, l'essentiel est souvent fait lors des rencontres internationales au cours desquelles, non seulement on développe de nouveaux contacts, mais on y apprend également à capitaliser les expériences des autres ainsi que les outils et approches efficaces. Certains cadres du Ministère et éventuellement certains responsables de l'équipe de projet pourraient y prendre part avec l'obligation d'en faire des restitutions complètes.

Activité 3.4 : *Organiser la revue conjointe de la performance du partenariat au développement au Cameroun.* Il s'agira d'une rencontre large, inclusive et ayant pour objectif de mettre à plat, les succès, les échecs, les contraintes ainsi que les opportunités à saisir en matière de partenariat au Cameroun. Cette revue pourrait être facilitée par un consultant expérimenté.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés

27. Les ressources requises pour la mise en œuvre du Projet sont à la fois humaines, financières, matérielles ainsi que le capital des connaissances tirées des leçons apprises et expériences acquises par le passé dans des projets/programmes antérieurs.

28. Sur le plan humain, le Projet nécessitera des ressources tant du Gouvernement que du PNUD. Du côté du Gouvernement, le Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) sera le Responsable en charge de l'exécution du projet. Il sera entouré d'un certain nombre de points focaux d'un niveau d'expérience et de formation adéquate, qui l'appuieront dans la réalisation des activités programmées pour obtenir les résultats escomptés décrits ci-hauts.

Du côté du PNUD, un dispositif léger comprenant :

- Un (01) Conseiller Technique Principal, recruté sur une base compétitive ou par reconduction d'un expert ayant exercé dans le même domaine au PNUD sur proposition de l'une des deux parties, ayant une solide expérience dans les problématiques de gouvernance, du travail avec l'administration et la société civile. L'ensemble soutenu par le bureau PNUD ;
- Un(e) (01) assistant(e) administrative et financière (AAF) ainsi qu'un chauffeur partagés avec d'autres programmes/projets du PNUD seront recrutés.

Ponctuellement et sur la base des besoins, ces ressources seront soutenues par les consultants (individuels ou cabinets) recrutés sur appel d'offre.

29. Sur le plan matériel, le Projet sera doté : des bureaux pour loger son équipe de gestion ; des équipements divers pour l'installation et le fonctionnement de son équipe ; et du matériel roulant adéquat pour les missions et la réalisation de ses activités. A cela, il faut ajouter des moyens pour assurer la communication autour du Projet et la dissémination des informations et des outils développés.

30. Sur le plan financier, le Projet devra mobiliser des ressources suffisantes, tant du côté des partenaires au développement que du Gouvernement, pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, créer l'impact attendu et assurer la pérennité et l'appropriation du projet. A cet effet, une estimation des besoins en ressources financières sera effectuée assorti d'un plan de financement et de décaissement en fonction des exigences/conditions de chaque bailleur engagé dans le financement du Projet.

Partenariats

31. Pour atteindre les résultats escomptés, le Projet va, pour gagner en efficacité et efficience, développer entre autres des synergies opérationnelles avec les projets et programmes dans les champs d'intervention similaires en vue de faire bénéficier aux populations cibles les effets de complémentarité induits par chacun des acteurs pris individuellement. Il est ainsi envisagé de partenariat avec :

- Le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce partenaire potentiel sera utile dans l'élaboration des outils d'intégration des dimensions transversale et les ODD dans les collectivités locales décentralisées. Il servira aussi de relai pour la défusion des tels outils et leur utilisation effective.
- Le Groupe de Travail chargé du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et des principes du partenariat mondial de Busan sur l'efficacité du partenariat au développement (GTDP). Le travail déjà entamé par ce groupe sera utile dans la constitution des données de référence et l'identification des acteurs à cibler dans l'évaluation des fruits du partenariat. Par les ressources financières qu'il devra mobiliser ce groupe permettra d'accélérer l'atteinte des résultats en soutenant le suivi institutionnel et la réalisation de certaines activités.
- A l'exception du MINEPAT qui assure le rôle d'agence de coordination du Projet au niveau national, le MINPROFF, le MINAS, le MINDDEVEL et l'INS désigneront des points focaux

qui travailleront en collaboration avec le Directeur National et le Conseiller Technique principal dans la mise en œuvre du Projet.

- Les autres partenaires techniques et financiers stratégiques (la Banque Mondiale, l'UE et certaines institutions de coopérations. etc) pourraient apporter leur soutien technique ou financier dans la mise en œuvre de cet axe. Ils siégeront dans le comité de pilotage et seront régulièrement consultés pour donner leurs avis sur l'exécution du Projet.

32. La coopération sud-sud sera encouragée notamment pour développer la recherche action et organiser des visites d'échanges. Par ailleurs, le réseau constitué des 139 agences du PNUD sera mis à contribution pour la recherche des solutions innovantes aux préoccupations des institutions nationales et des bénéficiaires. En outre, de nouvelles pistes de coopération seront exploitées notamment dans la prospective et de la planification stratégique intégrant les ODD.

Risques et hypothèses

Risques :

33. Les principaux risques concernent :

- Le manque de financement ;
- L'environnement de l'exécution du projet (les élections de 2018 et 2019) et ;
- L'insécurité causée par la crise dans les régions Sud-Ouest et Nord-Ouest, et les attaques de BOKO HARAM dans la Région de l'extrême Nord

34. Les catastrophes et l'insécurité étant imprévisibles par nature, il est possible que certaines activités soient reportées ou suspendues. Du fait d'incursions violentes la programmation peut être modifiée dans certaines zones, ce qui pourrait limiter l'impact du Projet. Les activités politiques liées aux élections prévues au cours de cette année et éventuellement l'année prochaine peuvent impacter sur le déploiement du projet. Des troubles sociaux, même hors de la zone de mise en œuvre du programme, peuvent globalement nuire au développement et par conséquent à la mise en œuvre du programme.

35. Bien que les mesures se prennent pour mobiliser toutes les ressources financières, l'insuffisance de financement pourra être jugulée en accordant une priorité aux activités essentielles devant absolument être réalisées. Il sera aussi nécessaire de tenir compte des perturbations éventuelles pouvant intervenir de suite des crises et les événements pré et post électoraux.

Hypothèses :

36. Un certain nombre d'hypothèses garantissent l'atteinte des résultats escomptés, notamment :

- La prise en compte des plans d'atténuation et de gestion des risques dans les plans opérationnels annuels ;
- Une approche proactive de la mobilisation des ressources, en partenariat avec le Gouvernement ;
- La passation de contrats de services avec des organisations de la société civile locales après évaluation de leur capacité à agir en qualité d'intermédiaires et à assurer la continuité des opérations sur le terrain ;
- Des consultations régulières avec le Gouvernement pour améliorer le ciblage et rationaliser l'utilisation des ressources engagées par les deux parties ;
- La mise à profit des réalisations de la première phase du programme par la participation accrue des autorités locales décentralisées ;

- La coordination proactive avec d'autres partenaires opérationnels.

Implication des parties prenantes

37. Le Projet couvrira, dans les outils d'analyses prospectives et stratégiques élaborés, l'ensemble du territoire national.

Les différentes parties prenantes concernées par ce projet sont, soit des bénéficiaires, soit des partenaires devant contribuer à la mise en œuvre du projet. Les institutions en charge de la mise en œuvre des activités les ont déjà pour la plupart, dans leurs missions spécifiques et se mobilisent ainsi pour atteindre plus facilement les résultats avec le soutien du projet.

38. Les principaux bénéficiaires de ce projet sont :

- Les responsables de la DGPAT en charge de la prospective et de la planification, conduisant les travaux d'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision ; et en charge du développement humain ;
- Les responsables de la Direction Générale de la Coopération en charge de la coopération Nord-Sud (Groupe de Travail chargé du suivi de la Déclaration de Paris au Cameroun - GTDC)
- L'institut national de la statistique ;
- Les différentes administrations sectorielles ;
- Les communes ;
- La société civile ;
- Les populations cibles.

Prise en compte du Genre

39. Le Projet prendra en compte l'approche genre dans toutes ses activités tant dans les protocoles de collecte, d'analyse et d'évaluation des politiques publiques, que dans le traitement des données désagrégées par sexe et dans la mesure du possible par âge. L'élaboration des documents stratégiques reflètera non seulement les recommandations et les défis de genre identifiés lors de l'analyse mais aussi les cibles genre des différents Objectifs du Développement Durable couverts par chaque document. La formation, la communication, la sensibilisation et le plaidoyer relatifs aux documents élaborés intégreront les spécificités des femmes, des hommes, des garçons et des filles et des groupes vulnérables afin d'en assurer la prise en compte dans les politiques publiques

Coopération Sud-Sud et triangulaire

40. Dans la recherche de la meilleure option pour l'élaboration des instruments stratégiques nationaux et particulièrement pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, le projet pourrait recourir à des expériences de certains pays africains ainsi qu'aux experts et consultants des pays du Sud ayant eu une bonne approche dans la formulation et le suivi des ODD tant au niveau national qu'au niveau régional et communal. Cette approche sera explorée au cours de la mise en œuvre du projet à travers le networking.

Connaissance

41. Tous les instruments stratégiques produits dans le cadre du Projet seront publiés et diffusés dans l'optique de les rendre utiles pour les décideurs. Notamment : 01 rapport du RNDH, 02 rapports de mise en œuvre et de suivi des ODD, 02 rapports socioéconomiques, 02 Rapports de

suivi du RCP, 02 guide d'évaluation des politiques publiques, 02 rapports de suivi du DFA, 01 rapport des indicateurs de gouvernance, paix et sécurité. Un plan de communication sera mis sur pied avec l'appui de l'expert du PNUD et de la cellule de communication du ministère concerné. En plus des rapports, la visibilité du projet sera aussi entretenue par la médiatisation des séminaires et ateliers qui seront organisés en vue de la production desdits rapports.

Durabilité et amplification

42. Les activités du projet seront menées avec une forte implication des ministères sectoriels concernés. Les capacités nationales seront renforcées à travers les missions benchmarking, les séminaires et ateliers destinés à produire lesdits instruments stratégiques. Ces rapports et guide méthodologique et application de l'évaluation des politiques publiques seront produits par les acteurs nationaux qui seront responsables de la collecte et de l'exploitation des données. Le PNUD pourra, en cas de besoin, mettre à disposition des experts techniques pour assister les acteurs nationaux et faciliter l'appropriation nationale à travers la production des outils et démarches devant être utilisés à plus long terme.

V. GESTION DU PROJET

Coût efficacité et productivité

43. La stratégie définie dans le cadre de la mise en œuvre du Programme, fondée sur les ressources disponibles, produira le maximum d'impact à travers le renforcement des capacités des cadres des ministères concernés ainsi que de leurs services pour optimiser les résultats. L'expertise internationale requise et/ou les outils méthodologiques notamment en ce qui concerne les études stratégiques qui seront mise à disposition par le PNUD permettront une utilisation efficace et efficiente des ressources basées sur les bonnes pratiques et les leçons apprises des contextes similaires.

44. Ces documents de référence seront élaborés et validés de façon participative dans le cadre des ateliers et groupe de travail qui seront organisés tant au niveau régional que central. L'équipe de gestion du projet sera légère car elle aura davantage une mission de coordination et de suivi que de véritable formulation des instruments stratégiques. Cette approche contribuera à la réduction des coûts, à l'efficacité et à l'efficience du projet qui recherchera également des synergies avec d'autres initiatives semblables de partenaires au développement.

Gestion du projet

45. A la demande du Gouvernement, le PNUD mettra à disposition les ressources suivant la modalité NIM/HACT d'après laquelle les partenaires d'exécution n'utiliseront désormais que le formulaire d'autorisation de financement et de confirmation des dépenses (Funding Authorization and Certificate of Expenditures « FACE ») pour faire la demande d'autorisation de financement, rendre compte des dépenses et certifier les dépenses.

46. Le Comité de Pilotage est la principale instance décisionnelle du Projet, en charge des orientations et de la validation de ses résultats. En d'autres termes, il examinera l'état d'avancement du Projet et proposera une orientation et des recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions.

47. La gestion quotidienne des activités du Projet sera assurée par le Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du MINEPAT, par ailleurs Directeur National du Projet. Il sera appuyé par des points focaux désignés et soutenu par une équipe de projet recrutée par le PNUD.

VI. CADRE DE RÉSULTATS

Effet PNUAD 4.1/DPP 2: D'ici 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) dans les zones d'intervention cibles, sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.									
Indicateur DPP 2.1: Niveau de confiance du public envers la délivrance des Services de base par les institutions cibles. Niveau de référence (2016): 18%; Cible (2020): 35%.									
Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :									
Produit 1.1.1 : Capacités développées dans l'ensemble du gouvernement pour intégrer le Programme 2030, l'Accord de Paris et d'autres accords internationaux dans les plans et budgets de développement, et analyser les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, en utilisant des solutions innovantes et fondées sur des données									
Intitulé et numéro Atlas du projet :									
RESULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE RESULTAT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)			MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS	
			Valeur	Année	Année 2018	Année 2019	Année 2020		
Produit 1 : Le Gouvernement dispose d'outils et d'éléments d'analyses pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE et pour l'évaluation des politiques publiques.	1.1 : Proportion des acteurs formés et aptes à développer les outils d'analyses prospectives stratégiques	Rapports de formation; PV d'accompagnements techniques	0	2017	10%	>= 50%	>= 90%	Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet	
	1.2 : Nombre d'instruments stratégiques produits par le Gouvernement (RNDH; Notes de veille/d'analyse prospective; Études prospectives stratégiques; Rapport sur les indicateurs de Gouvernance, paix et sécurité (GPS); stratégies sectorielles actualisées; Guide d'évaluation des politiques publiques; Rapport DFA)	Rapports et PV de validation	1. RNDH : 6 2. Notes de veille/d'analyse prospective : 0 3. Études prospectives stratégiques : 0 4. Rapport sur les indicateurs de Gouvernance, paix et sécurité (GPS) : 0 5. Stratégies sectorielles actualisées : 0 6. Guide d'évaluation des politiques publiques : 0 7. Rapport DFA : 0	1. 0 2. 2 3. 1 4. 0	1. 2013 2. 2017 3. 2017 4. 2017	1. 0 2. 2 3. 1 4. 0	1. 7 2. 4 3. 2 4. 1	1. 7 2. 6 3. 3 4. 1	Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet
Produit 2 :	2.1. Nombre d'outils techniques d'intégration des ODD dans les documents stratégiques de								Vérification au sein Unité de projet, avant clôture

<p>Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée</p>	<p>développement développés (Guide d'intégration des ODD dans les PCD; Guide d'intégration des ODD dans les Stratégies Sectorielles; Modèle proactif d'aide à la prise en compte des ODD dans la planification; Rapport sur le costing des ODD; Rapports de suivi des ODD)</p>		<p>2. Guide d'intégration des ODD dans les Stratégies Sectorielles : 0</p> <p>3. Modèle proactif d'aide à la prise en compte des ODD dans la planification : 0</p> <p>4. Rapport sur le costing des ODD : 0</p> <p>5. Rapports de suivi des ODD : 0</p>	<p>2. 2017</p> <p>3. 2017</p> <p>4. 2017</p> <p>5. 2017</p>	<p>2. 0</p> <p>3. 0</p> <p>4. 0</p> <p>5. 1</p>	<p>2. 1</p> <p>3. 1</p> <p>4. 1</p> <p>5. 2</p>	<p>2. 1</p> <p>3. 1</p> <p>4. 1</p> <p>5. 3</p>	<p>projet</p>
<p>Produit 3: Les Institutions cibles sont dotées de compétences (techniques et opérationnelles) nécessaires pour promouvoir la coopération Sud-Sud et assurer le suivi de l'efficacité du développement et du partenariat mondial pour le développement durable.</p>	<p>2.2. Proportion des acteurs aptes à intégrer les ODD dans les documents de planification de développement</p> <p>2.2. Nombre de documents de planification stratégique prenant en compte les ODD (PCD; Stratégies sectorielles)</p> <p>3.1. Nombre de nouvelles initiatives concrètes de partenariats avec les pays du Sud</p> <p>3.2. Nombre d'instruments/rapports de promotion de la Coopération Sud-Sud et du suivi de l'efficacité du développement et du partenariat produit (Rapport d'étude sur le Mécanisme d'évaluation de la Coopération Sud-Sud; Plan national de renforcement des capacités sur le suivi de l'efficacité du partenariat au développement; Rapport de la revue conjointe de la performance du partenariat au développement au Cameroun)</p>	<p>Rapport ODD Suivi des ODD</p> <p>Rapport ODD Suivi des ODD</p> <p>Rapport de l'Étude PV de validation</p>	<p>0</p> <p>1. PCD : 0</p> <p>2. Stratégies sectorielles : 0</p> <p>0</p>	<p>2017</p> <p>1. 2017</p> <p>2. 2017</p> <p>2017</p> <p>1. 2017</p> <p>2. 2017</p> <p>3. 2017</p>	<p>1. 0</p> <p>2. 0</p> <p>0</p> <p>1. 0</p> <p>2. 0</p> <p>3. 0</p>	<p>1. 10</p> <p>2. 2</p> <p>3</p> <p>1. 1</p> <p>2. 1</p> <p>6</p>	<p>1. 20</p> <p>2. 4</p> <p>1. 1</p> <p>2. 1</p> <p>3. 1</p>	<p>Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet</p> <p>Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet</p> <p>Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet</p> <p>Vérification au sein Unité de projet, avant clôture projet</p>

VII. SUIVI ET ÉVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous:
Plan de suivi

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires Éventuels	Coût Événuel
Suivre les progrès vers les résultats	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestrielle.	Intervention de l'unité du projet en cas de progrès plus lents que prévus.	Cadres MINEPAT	
Suivre et gérer les risques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre et s'assurer de la collecte d'informations exactes dans les Régions en crise (Extrême Nord, Sud-Ouest et Nord-Ouest), ▪ S'assurer de la participation effective des personnes ciblées pour les ateliers de formation et le respect du contenu. 	Lors du déroulement des activités mentionnées	La direction du projet s'arrange à ce que les données de qualité soient collectées et les ateliers se déroulent dans les modalités prévues.	Les partenaires associés, le MINEPAT et Ministères Sectoriels	
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet.	Semestriellement	L'équipe du projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion.	Les médias éventuellement	
Assurance qualité du projet	Il s'agira de s'assurer que le projet évolue selon les normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet.		
Revoir et Prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Annuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives.		
Rapport du projet	Présentation aux instances d'orientations et de décision les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet, un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.	Annuelle et à la fin du projet (rapport final)	Il est un compte rendu et n'appelle pas forcément une action immédiate.	Toutes les parties prenantes au projets	
Revue du projet (comité de pilotage)	A travers le Comité de Pilotage, une revue sera organisée pour évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de	Annuelle	Le comité de Pilotage prend les mesures correctives nécessaires en tenant compte du contexte. Il oriente la diffusion des résultats et la mise à l'échelle des actions réussies ou	Toutes les parties prenantes (membres du Comité) et invités éventuellement	

	<p>le pilotage effectue une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.</p>			la relance d'une nouvelle phase du projet.	
--	---	--	--	--	--

Plan d'évaluation²

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/DPP	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement
Évaluation Finale	<p>Agence Gouvernementale de Coopération, partenaires de réalisation, PTF bénéficiaires, PTF</p>	<p>Produit 1.1.1 : Capacités développées dans l'ensemble du gouvernement pour intégrer le Programme 2030, l'Accord de Paris et d'autres accords internationaux dans les plans et budgets de développement, et analyser les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, en utilisant des solutions innovantes et fondées sur des données.</p>	<p>Effet UNDAF 2 : D'ici 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) dans les zones d'intervention cibles, sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques</p>	31 décembre 2020	<p>Agence gouvernementale de coopération, partenaires de réalisation, bénéficiaires, société civile, PNUD et PTF concernés</p>	20 000 \$

² Facultatif, selon les besoins

VIII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année (\$US)			PARTIE RESPON SABLE	BUDGET PRÉVU		
		A1	A2	A3		Source de financement	Poste budgétaire	Montant
<p>Produit 1 : Le Gouvernement dispose d'outils et d'éléments d'analyse pour la planification de la stratégie du développement post-DSCE et pour l'évaluation des politiques publiques <i>Marqueur genre : 2</i></p> <p>Indicateurs : 1.1 : Proportion des acteurs formés et aptes à développer les outils d'analyses prospectives stratégiques Baseline (2017) : 3; Cible (2020) : 90%</p> <p>1.2 : Nombre d'instruments stratégiques produits par le Gouvernement <i>(RNDH; Notes de veille/d'analyse prospective; Études prospectives stratégiques; Rapport sur les Indicateurs de Gouvernance, paix et sécurité (GPS); stratégies sectorielles actualisées; Guide d'évaluation des politiques publiques; Rapport DFA)</i></p> <p>Baseline & Cible (voir cadre de résultat ci-dessus)</p>	<p>1.1 Activité Organiser des séances de formation et d'échanges d'expériences/outils en matière d'études prospectives (MICMAC, MACTOR, MORPHOL, SMT-PROB-EXPERT)</p>	20 000	30 000	15 000	GVT/ PNUD	PNUD	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA 74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs	65 000
	<p>1.2. Activité Organiser des missions de benchmarking pour le renforcement des capacités en prospective et planification stratégique</p>	20 000	30 000	25 000	GVT/ PNUD	PNUD	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA	75 000
	<p>1.3. Activité Apporter un appui à la conduite des études prospectives stratégiques pour nourrir le document post DSCE</p>	5 000	45 000	35 000	GVT/ PNUD	PNUD/GVT	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA	85 000
	<p>1.4. Activité Apporter un appui à l'organisation des ateliers de rédaction du document post DSCE</p>	10 000	20 000	20 000	GVT/ PNUD	PNUD/GVT	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA 74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs	50 000
	<p>1.5. Activité Apporter un appui à l'organisation des séminaires (niveau central et régional) pour la vulgarisation du document de transcription opérationnelle de la Vision (en cours de réalisation au niveau de DPPS) pour une meilleure appropriation</p>	0	25 000	10 000	GVT/ PNUD	PNUD/GVT	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA 74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs	35 000
	<p>1.6. Activité Produire et diffuser le Rapport National sur le Développement Humain</p>	150 000	30 000	0	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT	75700/Training and Workshop 74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs	180 000
	<p>1.7 Activité</p>	0	40000	5000	PNUD	PNUD/ GVT	75700/Training and Workshop	45 000

	Produire et diffuser le Rapports sur les indicateurs de Gouvernance, paix et sécurité.								74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs	
1.8 Activité Contribuer à la finalisation (validation ou actualisation) des stratégies sectorielles	15 000	25 000	5000	PNUD	PNUD/ GVT	45 000	75700/Training and Workshop			
							71600/Travel and DSA			
1.9 Activité Contribuer à la tenue d'une consultation participative dans la région de l'extrême Nord	50 000	15 000	0	PNUD	PNUD/ GVT	65 000	75700/Training and Workshop			
							71600/Travel and DSA			
1.10 Activité Contribuer à la formulation des feuilles de route du DFA	5000	30 000	0	PNUD	PNUD/ GVT	35 000	75700/Training and Workshop			
							71600/Travel and DSA			
1.11 Activités Produire le guide d'évaluation des politiques publiques	0	20000	5 000	PNUD	PNUD/ GVT	25 000	74200/ Audio Visual & Print Prod. Costs			
1.12 Activités Suivre la mise en œuvre des activités					PNUD/ GVT	PM	71600/Travel and DSA			
Total partiel pour le produit 1										
Produit 2 : Les ODD contextualisés sont intégrés dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre est facilitée Marqueur genre :2		50 000	20 000	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT	70 000	75700/Training and Workshop			
							71600/Travel and DSA			
							75700/Training and Workshop			
710 000										

<p>Indicateurs :</p> <p>2.1. Nombre d'outils techniques d'intégration des ODD dans les documents stratégiques de développement développés (Guide d'intégration des ODD dans les PCD; Guide d'intégration des ODD dans les Stratégies Sectorielles; Modèle proactif d'aide à la prise en compte des ODD dans la planification; Rapport sur le costing des ODD; Rapports de suivi des ODD)</p> <p>Baseline & Cible (voir cadre de résultat ci-dessus)</p> <p>2.2. Proportion des acteurs aptes à intégrer les ODD dans les documents de planification de développement Baseline (2017) : 0; Cible (2020) : 90%</p> <p>2.3 : Nombre de documents de planification stratégique prenant en compte les ODD (PCD; Stratégies sectorielles)</p> <p>Baseline & Cible (voir cadre de résultat ci-dessus)</p>	Développer/actualisation les outils d'intégration des ODD liés aux dimensions transversales dans les plans et politiques									71600/Travel and DSA		
	2.3 Activité Contribuer au suivi de l'intégration des ODD dans les politiques et les plans (Stratégie, PCD, ...)	0	30 000	10 000							PNUD/ GVT	40 000
	2.4 Activité Faciliter la mise en place des cadres de concertation pour le suivi des ODD au niveau local et au parlement	0	10 000	10 000							PNUD/ GVT	20 000
	2.5 Activité Faciliter l'organisation des conférences débats dans les universités et établissements scolaires ; et les événements sportifs	10 000	20000	10 000							PNUD/ GVT	40 000
	2.6 Activité Organiser des sessions de sensibilisation des groupes socialement vulnérablement sur les ODD	0	20 000	20 000							PNUD/ GVT	40 000
	2.7 Activité Renforcer les capacités des acteurs locaux à l'appropriation et à la mise en œuvre des ODD	0	30 000	20 000							PNUD/ GVT	50 000
	2.8 Activité Réaliser le costing des ODD	0	25 000	15 000							PNUD/ GVT	40 000
	2.9. Activités Suivre la mise en œuvre des activités										PNUD/ GVT	PM
	Total partiel pour le produit 2											360 000
	<p>Produit 3 Les Institutions cibles sont dotées de compétences (techniques et</p>	3.1 Activité Réaliser un rapport d'étude sur le Mécanisme d'évaluation de la Coopération Sud-Sud	50 000	10 000	0						PNUD/ GVT	60 000

<p>opérationnelles) nécessaires pour promouvoir la coopération Sud-Sud et assurer le suivi de l'efficacité du développement et du partenariat mondial pour le développement durable. Marqueur genre : 1</p> <p>Indicateurs :</p> <p>3.1 : Nombre de nouvelles initiatives concrètes de partenariats avec les pays du Sud Baseline (2017) : 0; Cible (2020) à : 6</p> <p>3.2. Nombre d'instruments/rapports de promotion de la Coopération Sud-Sud et du suivi de l'efficacité du développement et du partenariat produit (Rapport d'étude sur le Mécanisme d'évaluation de la Coopération Sud-Sud; Plan national de renforcement des capacités sur le suivi de l'efficacité du partenariat au développement; Rapport de la revue conjointe de la performance du partenariat au développement au Cameroun)</p> <p>Baseline & Cible (voir cadre de résultat ci-dessus)</p>	<p>3.2 Activité Élaborer un plan national de renforcement des capacités sur le suivi de l'efficacité du partenariat au développement</p>	0	25 000	0	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT	74200/Audio Visual & Print Prod. Costs	25 000
	<p>3.3 Activité Participer aux rencontres internationales et aux séminaires de formation sur la coopération Sud-Sud et sur le partenariat au développement</p>	0	30 000	5000	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT	71600/Travel and DSA	35 000
	<p>3.4 Activité Organiser la revue conjointe de la performance du partenariat au développement au Cameroun</p>	0	20 000	0	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT	75700/Training and Workshop 71600/Travel and DSA	20 000
	<p>3.5. Activités Suivre la mise en œuvre des activités</p>					PNUD/ GVT	71600/Travel and DSA	PM
	<p>Total partiel pour le produit 3</p>							
ÉVALUATION		0	0	20 000	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT		20 000
Frais de Gestion de l'équipe		75 000	150 000	150 000	GVT/ PNUD	PNUD/ GVT		375 000
TOTAL								1 605 000

IX. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

48. Le Projet sera administré par une unité de gestion sous l'orientation d'un Comité de Pilotage constitué de la manière suivante :

- Le Président, qui dirige le Comité de pilotage. Il assure la supervision générale du Projet, concilie les positions des autres groupes au sein du Comité de pilotage en s'assurant que les activités programmées conduisent aux résultats prévus et restent conformes à la politique nationale dans le domaine. Ce rôle est assuré par l'Agence Gouvernementale de Coopération (MINEPAT) représenté par le Secrétaire Général.
- Le Fournisseur principal comprend outre le partenaire de réalisation, les parties responsables, le PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers, le cas échéant. Leur principal rôle consiste à valider la faisabilité technique (pour les parties responsables et le partenaire de réalisation) et financière (pour les partenaires financiers) des produits retenus et des exigences issues de la consultation des bénéficiaires du Programme. Les représentants du partenaire de réalisation, des parties responsables et du PNUD seront identifiés et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC. Outre le PNUD, les principaux fournisseurs ici sont entre autres le PNDP et le GTDP.
- Le Bénéficiaire principal comprend les représentants des groupes de personnes ou institutions appelées à utiliser les produits issus du Projet. A ce titre leur principal rôle dans le Comité de pilotage consiste à préciser les caractéristiques des produits retenus et le processus de leur obtention. Ce faisant, ils ébauchent les critères de qualité des produits attendus du Projet et en suivent, au sein du Comité de pilotage, l'observance effective. Ainsi, les principaux bénéficiaires de ce projet sont le MINEPAT (DPPS/DGPAT, DNS/DGCOOP(GTDP) ; le MINPROFF ; le MINAS ; MINDDEVEL ; l'INS ; le CUVC représentant les communes ; le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), etc. La nomination des représentants de ces bénéficiaires sera entérinée par arrêté de l'AGC.

49. Sur le plan opérationnel, trois niveaux d'autorités contribuent à la gestion du programme :

1. Le rôle de la Première Autorité ou « Project Manager » est assuré par le Directeur National du Programme (DNP). Cette fonction est confiée au Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) ou tout autre responsable de la DGPAT de rang au moins Sous-Directeur, désigné à cet effet. En tant que tel, il est l'ordonnateur sur le budget du Programme exécuté suivant la modalité HACT intégral, et il approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement. Cette première autorité approuve les réquisitions pour les transactions avec bon de commande et les requêtes pour les paiements et transactions sans bon de commande. Elle coordonne la réalisation des produits spécifiés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) selon les standards de qualité requis. Le Project Manager coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi que la cohérence de ses actions avec les politiques et orientations stratégiques.

Le Directeur National du projet est accompagné par le Conseiller Technique Principal (CTP) qui se rassure de la programmation des activités, de la cohérence de la mise en œuvre avec la programmation, du respect des procédures et de l'approbation des réquisitions dans ATLAS.

En cas d'indisponibilité du DNP, celui-ci communique par écrit au PNUD, le nom et la signature de l'intérimaire, ainsi que la période d'intérim.

2. Le rôle de la Deuxième Autorité ou « Approving Manager » est assuré par l'ARR Gouvernance et Cohésion sociale. Cette autorité vérifie que les procédures ont été respectées et approuve ainsi les bons de commande et les transactions sans bons de commande. Il veille à l'assurance qualité du projet.
3. Le rôle de la Troisième Autorité ou « Disbursing Officer » est assuré par le Représentant Résident Adjoint.

50. Le Point Focal du produit/sous-produit assiste le DNP. Sous la supervision du DNP, Il/elle veille à ce que le produit, tel que décrit dans le PTA soit réalisé suivant les normes de qualité requises. Le Point Focal fournit les inputs pour la production dans les délais et selon les normes requises des documents exigés (différents journaux, rapports périodiques).

51. En raison du nonaccès du DNP à ATLAS, le CTP introduira et mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

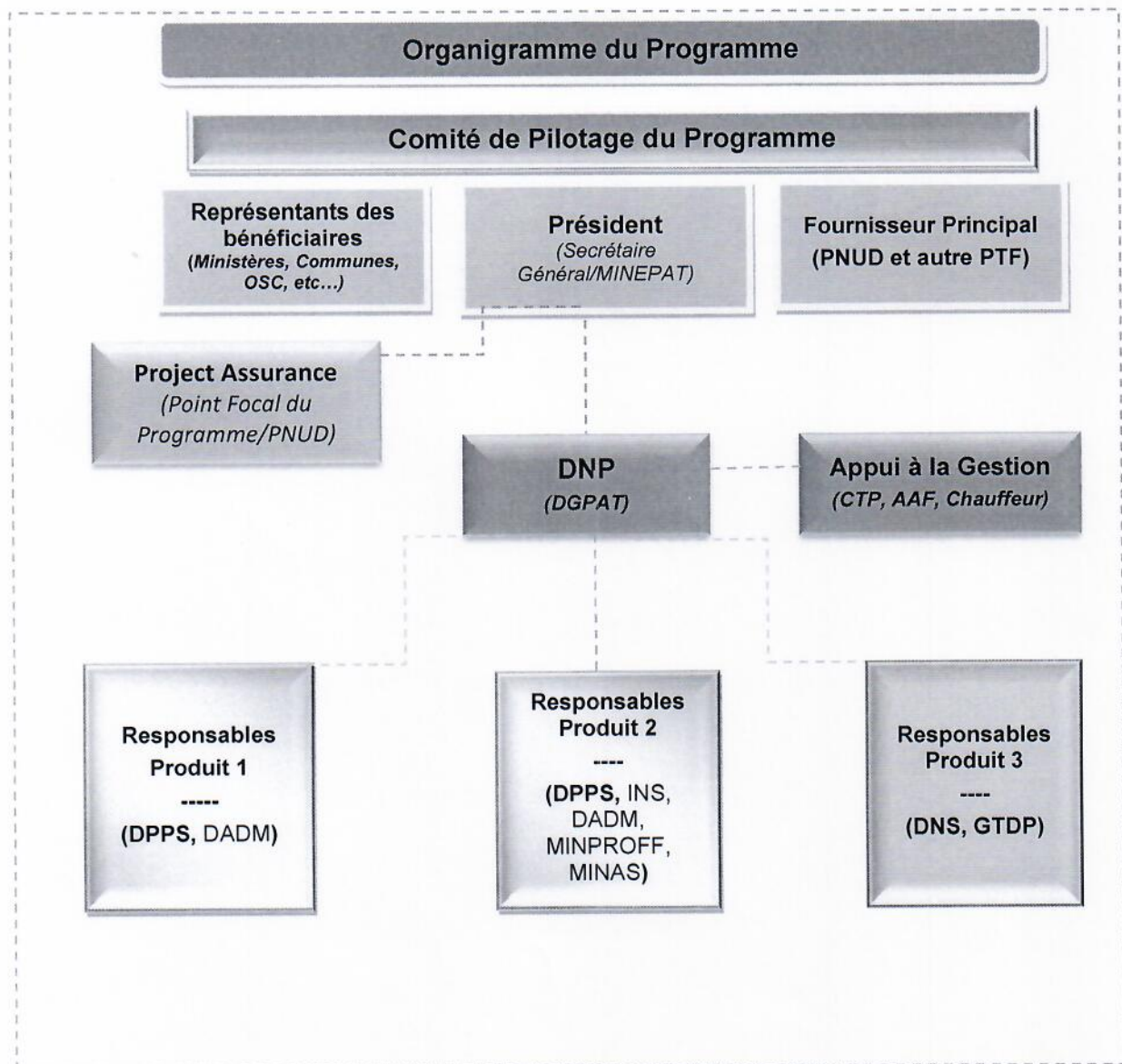
Ce dispositif est soutenu au quotidien par :

- a) Un Assistant Administratif et Financier qui a la charge de la gestion administrative et financière du programme ;
- b) Un chauffeur partagé.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD fournit les services d'appui ci-après :

- i. Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- ii. Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- iii. Achats de biens et services par le projet ;
- iv. Gestion des contrats des personnels du programme recrutés par le PNUD.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.



X. CADRE JURIDIQUE

Option a. Lorsque le gouvernement du pays a signé l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA)

Le présent Document de projet est l'instrument défini à l'article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le gouvernement de Cameroun et le PNUD, Toutes les références faites dans le SBAA à « l'Organisation chargée de l'exécution » sont réputées faire référence au « Partenaire de réalisation ».

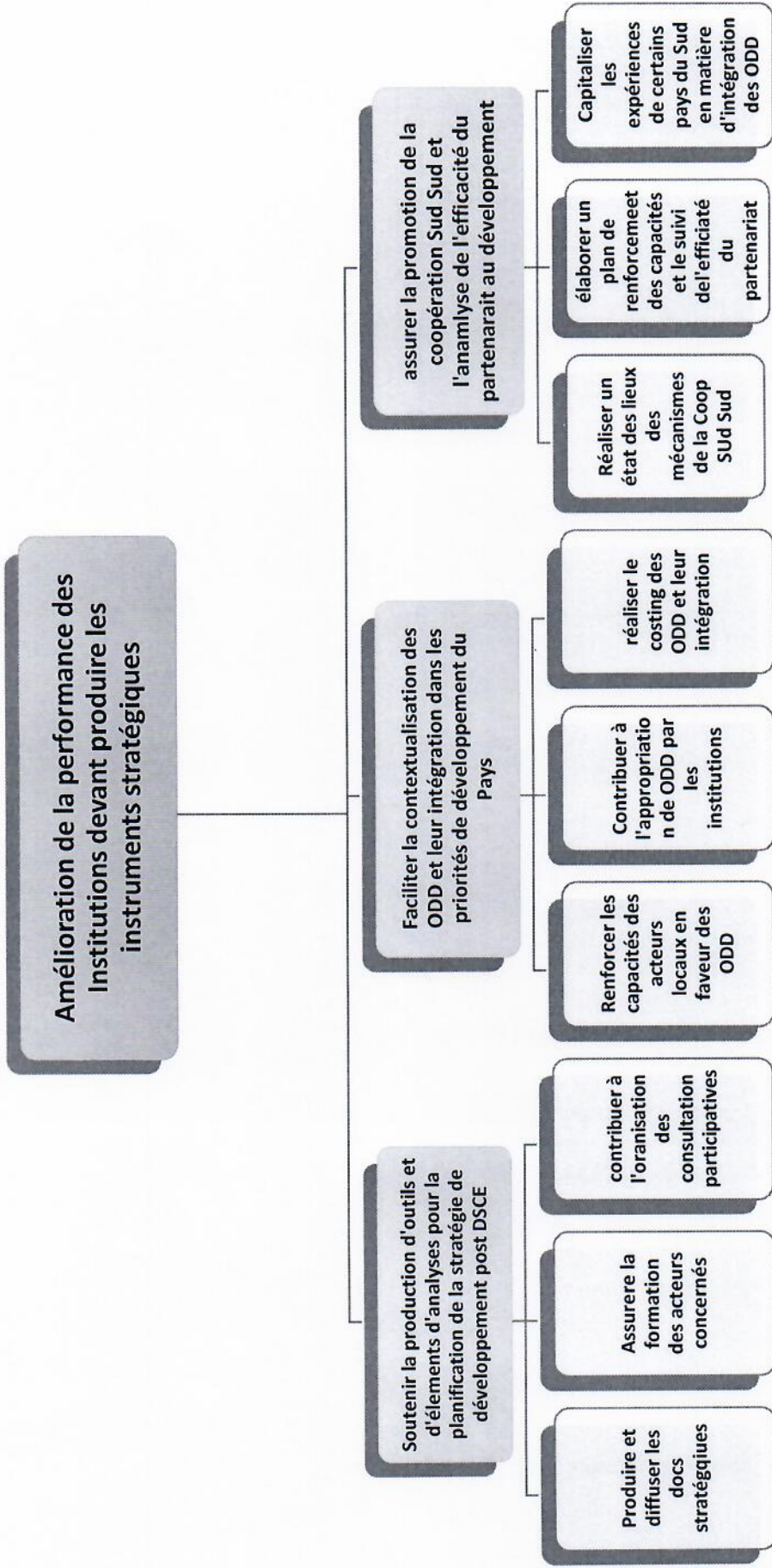
Le présent Programme sera réalisé par le MINEPAT (« Partenaire de réalisation ») conformément à ses réglementations financières, règles, pratiques et procédures, seulement dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux principes du Règlement financier et des Règles de gestion financière du PNUD. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de réalisation ne prévoit pas les mesures nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité/prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective, c'est la gouvernance financière du PNUD qui s'applique.

XI. GESTION DES RISQUES

Option a. Entité gouvernementale (modalité de réalisation nationale - NIM)

1. Conformément aux dispositions de l'Article III du SBAA [ou des Dispositions supplémentaires du Document de projet], la responsabilité de la sécurité du Partenaire de réalisation et de son personnel et de ses biens, et de la propriété du PNUD sous la garde du Partenaire de réalisation, relève du Partenaire de réalisation. À cette fin, le Partenaire de réalisation :
 - a) Met en place un plan de sécurité approprié et veille à son administration, compte tenu de la situation en matière de sécurité dans le pays où le projet est réalisé;
 - b) Assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la mise en œuvre de la sécurité du Partenaire de réalisation et assure la mise en œuvre complète du plan de sécurité.
2. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer que des modifications y soient apportées si nécessaire. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu du présent document sera réputé constituer un manquement aux obligations du Partenaire de réalisation au titre du présent Document de projet.
3. Le Partenaire de réalisation convient de déployer tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns des fonds du PNUD reçus en vertu du Document de projet ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999), laquelle liste peut être consultée à https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/ag_sanctions_list.
4. La durabilité sociale et environnementale du projet sera favorisée par l'application des normes du PNUD en la matière (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilisation connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).
5. Le Partenaire de réalisation est tenu : a) de mener les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, b) de mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation élaboré pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et c) de s'employer de manière constructive et opportune à

ESQUISSE DE THEORIE DE CHANGEMENT



répondre à toute préoccupation et plainte émise par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du mécanisme de responsabilisation et y aient accès.

6. Tous les signataires du Document de projet sont tenus de coopérer de bonne foi à toute activité d'évaluation des engagements ou de respect des normes sociales et environnementales du PNUD en rapport avec le programme ou projet. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet au personnel correspondant et aux informations et à la documentation.
7. Le Partenaire de réalisation prendra des mesures appropriées de prévention du mésusage des fonds, de la fraude ou de la corruption du fait de ses personnels officiels, des consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires dans la réalisation du projet ou l'emploi des fonds du PNUD. Le Partenaire de réalisation veillera à ce que ses politiques de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude soient en place et appliquées pour tous les financements reçus provenant du PNUD ou acheminés par l'intermédiaire de celui-ci.
8. Les exigences énoncées dans les documents suivants en vigueur à la date de la signature du Document de projet s'appliquent au Partenaire de réalisation : a) la Politique du PNUD en matière de fraude et autres pratiques de corruption et b) les Directives relatives aux enquêtes du Bureau de l'audit et des enquêtes du PNUD. Le Partenaire de réalisation accepte les exigences énoncées dans les documents ci-dessus, qui font partie intégrante du présent Document de projet et sont disponibles en ligne à www.undp.org.
9. Au cas où il s'impose de procéder à une enquête, le PNUD a l'obligation d'enquêter sur tout aspect de ses projets et programmes. Le Partenaire de réalisation est tenu d'accorder sa pleine coopération, notamment en mettant à disposition le personnel et la documentation appropriée et en accordant l'accès aux locaux du Partenaire de réalisation (et à ceux de ses consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires) à ces fins, à des heures et dans des conditions raisonnables ainsi que peut l'exiger l'objet de l'enquête. Au cas où l'exécution de cette obligation serait sujette à une limite, le PNUD consulte le Partenaire de réalisation pour trouver une solution.
10. Les signataires du présent Document de projet s'informent promptement les uns les autres de tout cas éventuel d'emploi inapproprié de fonds ou d'allégation crédible de fraude ou de corruption en respectant dûment la confidentialité de cette information.

Lorsque le Partenaire de réalisation a connaissance de ce qu'un projet ou une activité du PNUD fait, en tout ou en partie, l'objet d'une enquête suite à des allégations de fraude/corruption, il en informe le représentant résident/chef de bureau du PNUD, qui en informe promptement le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) du PNUD. Le Partenaire de réalisation fournit des informations périodiques au responsable du PNUD dans le pays et à l'OAI sur le statut de ladite enquête et sur les actions y afférentes.

Le PNUD a droit à un remboursement de la part du Partenaire de réalisation de tous fonds fournis qui ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conformes aux dispositions du Document de projet. Cette somme peut être déduite par le PNUD de tout paiement dû au Partenaire de réalisation au titre du présent accord ou de tout autre.

Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, le Partenaire de réalisation convient que les donateurs du PNUD (notamment le gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds attribués aux activités figurant dans le présent Document de projet, peuvent se retourner contre lui pour recouvrer tous fonds dont il a été déterminé par le PNUD qu'ils ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet.

N.B.: Le terme « Document de projet » employé dans la présente clause est à interpréter comme incluant tout accord subsidiaire pertinent au titre du présent Document de projet, et notamment les accords avec les parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires.

11. Chaque contrat émis par le Partenaire de réalisation en rapport avec le présent Document de projet doit comporter une disposition selon laquelle il ne saurait être accordé, reçu ou promis de redevances, gratifications, rabais, cadeaux, commissions ni autres paiements, si ce n'est ceux qui figurent dans la proposition, en rapport avec le processus de sélection ou de réalisation du contrat, et prévoyant que le bénéficiaire de fonds du Partenaire de réalisation est tenu de coopérer avec toute enquête et tout audit après paiement quels qu'ils soient.
12. Au cas où le PNUD s'adresserait aux autorités nationales compétentes pour entamer des actions juridiques appropriées concernant toute faute présumée en rapport avec le projet, le gouvernement veillera à ce que lesdites autorités nationales enquêtent activement sur l'affaire et prennent des mesures juridiques appropriées à l'encontre de toutes les personnes dont il aura été déterminé qu'elles ont participé à la commission de la faute, recouvrent les fonds et rendent tous les fonds recouverts au PNUD.
13. Le Partenaire de réalisation est tenu de veiller à ce que toutes ses obligations énoncées dans la présente section à la rubrique « gestion des risques » soient transférées à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire et à ce que toutes les clauses de la présente section intitulées « clauses standard de gestion des risques » soient incluses, *mutatis mutandis*, dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus suite au présent Document de projet.

XII. ANNEXES

1. **Rapport sur l'assurance qualité du Programme**
2. **Modèle d'Examen préalable social et environnemental** [\[anglais\]](#)[\[français\]](#)[\[espagnol\]](#), comprenant les évaluations sociales et environnementales ou les plans de gestion additionnels selon qu'il convient. (*N.B.*: *L'examen préalable des NES n'est pas requis pour les projets pour lesquels le PNUD est uniquement l'agent d'administration et/ou les projets consistant exclusivement de rapports, de la coordination d'événements, de formations, d'ateliers, de réunions, de conférences, de la préparation de matériels de communication, du renforcement des capacités des partenaires à participer aux négociations et aux conférences internationales, de la coordination de partenariats et de la gestion de réseaux, ou les projets régionaux/globaux sans activités au niveau national*).
3. **Analyse des risques.** Utilisez le modèle de Registre des risques standard. Veuillez-vous reporter aux instructions contenues dans la Description des éléments à livrer du Registre des risques.
4. **Évaluation des capacités** : Résultats des évaluations des capacités du Partenaire de réalisation (y inclus de la micro-évaluation de la HACT).
5. **Termes de référence du Comité de pilotage du programme et termes de référence des postes clés de gestion**

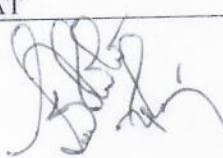
SIGLES ET ABREVIATIONS

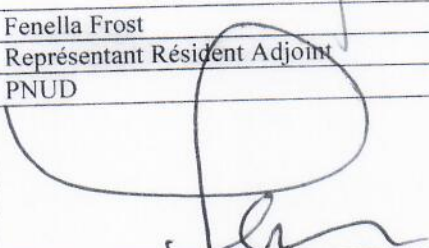
AAF:	Assistante Administrative et Financière
AGC:	Agence Gouvernementale de Coopération
ARR:	Assistant au Représentant Résident
CPD:	Country Programme Document
CTP:	Conseiller Technique Principal
DADM:	Division des Analyses Démographiques et des Migrations
DAPE:	Division des Analyses et des Politiques Economiques
DFA:	Development Finance Assessment
DGCOOP/DNS :	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale / Direction de la Coopération Nord-Sud
DGPAT:	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
DNP:	Directeur National du Programme
DPSP:	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
DSCE:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FMI:	Fonds Monétaire International
GTDP:	Groupe de Travail chargé du suivi de la Déclaration de Paris au
HACT:	Harmonized Approach to Cash Transfers
INS:	Institut National de la Statistique
MACTOR:	Matrice des Alliances, Conflits, Tactiques et Objectifs entre les acteurs d'un
MICMAC:	Matrice d'Impacts Croisés, Multiplication Appliquée à un Classement
MINAS:	Ministère des Affaires sociales
MINEPAT:	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPROFF:	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MORPHOL :	Analyse Morphologique
NIM:	National Implementation
OAI:	Office of Audit and Investigations
ODD:	Objectifs de Développement Durable
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAPRINS:	Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux
PCD:	Plan Communal de Développement
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PRINCES :	Programme d'Inclusion Economique et Social
PSV :	Personnes Socialement Vulnérables
RADEC :	Rapport sur le Développement économique
RNDH :	Rapport National sur le Développement Humain
SBAA :	Accord de Base type en matière d'assistance
SMTC-PROB	Cross-Impact Matrices and Systems – Probability - Expert
EXPERT:	
UNDAF:	United Nations Development Assistance Framework

Local Project Appraisal Committee Meeting

For Projet d'Appui à la Production des Instruments stratégiques Nationaux

Date of the LPAC	Start time	End time	Held at
26/07/18	17H00	18H30	Bureau du PNUD à Yaoundé

Name of LPAC Co Chair:	Saidou Hamadou
Functional Title:	Représentant du Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Institution:	MINEPAT
Signature:	

Name of LPAC Co-Chair:	Fenella Frost
Functional Title:	Représentant Résident Adjoint
Institution:	PNUD
Signature:	

Have all LPAC participants received the PRODOC for appraisal prior to the meeting and in a timely manner?	<input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
Remarks:	le PRODOC a été transmis aux participants par Courrier physique environ 5 jours avant le CLEP

Country:	Cameroun
Project Title (full):	Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux
Remarks on approval process, if applicable	
Name and contact of Focal Point at the UNDP Office:	Zéphirin Emini ; ARR/Gouvernance - PNUD Cameroun

UNDAF Outcome(s):	Outcome 4.1: D'ici à 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques
UNDP Strategic Plan Primary Outcome:	Outcome 3 : Renforcer la Résilience aux Chocs et Crises
UNDP Strategic Plan Secondary Outcome:	
Expected CPD Outcome(s):	Outcome 2 : D'ici à 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.
ODD	Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Programme Period:	2018 - 2020	Total resources required (total project funds)	1 605 000 USD
Atlas Award ID:		Total allocated resources (UNDP managed funds, including fund to mobilize)	830 000 USD
Project ID:			
Project Start date:	[2018]	Other (partner managed resources)	
Project expected End Date:	[2020]	MINEPAT(DGPAT; DGCOOP)	775 000 USD
Proposed Management Arrangements	<input checked="" type="checkbox"/> NEX <input type="checkbox"/> DEX		

Executing Entity/Implementing Partner	UNDP: MINEPAT (DGPAT)
Implementing Entity/Responsible Partners:	MINEPAT (DGCOOP); INS; MINAS; MINPROFF; MINDEVELL; COMMUNES.

1) Decisions of the LPAC [thick the applicable boxes, if these have been endorsed by the LPAC]	<input checked="" type="checkbox"/>	General endorsement of the Project's strategy:
	<input checked="" type="checkbox"/>	- Objective, Outputs and Activities (see proposal)
	<input checked="" type="checkbox"/>	- Logframe indicators (see Strategic Results Framework)
	<input checked="" type="checkbox"/>	- Management Arrangements (see PRODOC Section I, Part III)
	<input checked="" type="checkbox"/>	Specific endorsement of the project's budget (see PRODOC TBW)
	<input checked="" type="checkbox"/>	Specific endorsement of the proposed project staff complement (see PRODOC Section IV, Part II) and the project's organigramme (if included)
	<input type="checkbox"/>	Endorsement of the TOR for key project staff (PRODOC Section IV, Part III)
	<input checked="" type="checkbox"/>	Endorsement of the proposed strategy for stakeholder engagement (see PRODOC Section I, Part I)
Remarks on the above	NA	

2) Engagement of Implementing Entity/Responsible Partners		
Will the project engage entities other than the national Executing Entity/Implementing Partner?		<input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
If YES, which and for what purpose?	MINEPAT <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	le projet sera mis en œuvre par le MINEPAT à travers la Direction Générale de la Planification (DGPAT) qui sera appuyée par la Direction de la Coopération Nord-Sud à la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale (DGCOOP)
	Institut National de la Statistique <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	l'Institut National de la Statistique (INS) apportera sa contribution pour ce qui est des données statistiques (ODD, RNDH, etc ...)
	MINAS <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	le MINAS veillera au cible des plus vulnérables conformément au principe du LNOB
	MINPROFF <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	le MINPROFF veillera à la prise en compte du Genre et des questions d'équité et d'égalité.
	MINDEVELL <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	le MINDEVELL accompagnera la prise en compte des ODD dans les plans communaux de développement (PCD)
	COMMUNES <input checked="" type="checkbox"/> Government department <input type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	les Communes cibles seront à la fois acteurs et bénéficiaires de la prise en compte des ODD dans les PCD et le ciblage des plus vulnérables dans leurs localités.
AUTRES ACTEURS <input type="checkbox"/> Government department <input checked="" type="checkbox"/> NGO <input type="checkbox"/> Academia / centre of excellence <input type="checkbox"/> Other	Dans la mesure du possible, le projet pourra travailler avec la sélection de celles-ci fera l'objet d'un appel à proposition de projets.	
Is the pre-selection of these partners in line with UNDP procedures and has this been fully endorsed by the LPAC?		<input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
Remarks	NA	

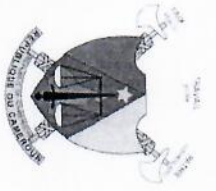
3) General and Specific Recommendations of the LPAC

De manière globale, la pertinence de la formulation des résultats, de même que la cohérence et l'exhaustivité des interventions pour la réalisation des résultats escomptés ont été examinées et approuvées par les membres du CLEP. Sur cette base, le PRODOC a été validé avec les recommandations suivantes :

- Remplacer « Efficacité de l'aide publique » par « Efficacité du partenariat au développement » dans le PRODOC ;
- Inclure le Logo du Gouvernement dans le PRODOC ;
- Revoir les activités pour s'assurer de la prise en compte de la DAPE du MINEPAT ;
- Intégrer les activités sportives à l'activité 2.5 ;
- Reformuler la section sur le partenariat en précisant que le projet sera sous le lead du MINEPAT ;
- Intégrer les modalités de gestion, NIM et HACT ;
- Spécifier clairement les risques liés à la mise en œuvre du projet ;
- Tenir compte des organisations de la société civile lors de la mise en œuvre du projet ;
- Recenser et lister les structures qui seront membre du COPIL ;
- Avoir un lexique de définition des acronymes ;
- Revoir la section du cadre juridique ;
- A l'implication des parties prenantes, intégrer à la direction de la DGCOOP, la direction de coopération multilatérale Nord -Sud.

4) List of participants in the LPAC

Name	Institution	Title	Email
voir Annexe			



FICHE DE PRESENCE

COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION D'INSTRUMENTS STRATEGIQUES NATIONAUX

Salle de conférence du PNUD, Jeudi 26 juillet 2018

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Institution	Téléphone	Email	Signature
1	Fross Férouwa.	Dir	PNUD ^{PNUD}			
2	A. SARAY HARHAR	Rp VGRAT	MINISTRAT	67424232	saichanhar@yaho.fr	
3	NIEND NKOTI J. Paul	CTP	PNUD	695505157		
4	Téphinie EMIKI	AKMIP	PNUD	699909893		
5	Valérie Mengue	Progr Manager	UNwomen	699984509	valerie.mengue@unwomen.org	
6	Jacqueline Youlona	PHSU	PNUD	69998483	jacqueline.youlona@pnud.org	
7	Julie M. Mbella E.	E. Coorne	PNUD	68988552	julie.mbellam@pnud.org	
8	BELA Fob chrystelle.	CABRE	MINISTRAT	691.11.32.71	belafob@pnud.org	
9	GAEDONGEPIO Reine Dancilla	CADRE	MINISTRAT	694435300	reine.dancilla@yaho.fr	
10	MEKA ME BENG A	IE	MINISTRAT	696541189	maitinekaka2009@yaho.fr	
11	RIKON Josephine	IE	MINISTRAT	693641253	jobikun@yaho.fr	
12	ABDOLC AZIZ	CEA	MINISTRAT	69520652	abdoulaziz@yaho.fr	
13	KALTSAM MAGRAMA	CEA	MINISTRAT	677123242	m.kal@yaho.fr	
14	Fagony Joseph	Communications Expert	UNDP	695645854	joseph.fagony@undp.org	



N°	Noms et Prénoms	Fonction	Institution	Téléphone	Email	Signature
15	DOMINIQUE ENGELBERT	CHEF DES CELLULES DE LA FIL ECONOMIQUE	MINEFIAT	69991133	dominique.engelbert@minefiat.mg	
16	CHRISTIANE	MEDES SPECIALISTE Point focal MINPROF	UNDP	85 89 6003	amela.mbojohar@unep.org	
17	MALALA NTSAMA Anne Marie	Point focal MINPROF	MINPROF	699 889 898	amela.mbojohar@unep.org	
18	ANITA BONEN	Spécialiste	ANALYSE ECONOMIQUE	699 9997 85	anita.bonen@analyses.gov.mg	
19	FABIMATO IYAJUA OSMANDU	Présidente CNJC	de la Jeunesse National	698199975	fabimato.osmandu@jeunesse.gov.mg	
20	ANIE AUGUSTINE	Log. Econ. PROJET	PNUD	696-811-80	anie.augustine@pnud.org	
21	NICOLAUS, RAJIVO LAOARIE	Head of Res	UNEP/NATIONS		nicolaus.rajivo@unep.org	
22	AKATYGO BUNO HENRI	C/SPRINT/MINAT	MINAT	69932855	akatygo.buno@minat.mg	
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
33						